

Chapitre 1. Introduction et vue d'ensemble

1.1. L'information sur l'intégration des immigrés et de leurs enfants est essentielle à la bonne tenue du débat sur les politiques à mener

L'intégration des immigrés et de leurs enfants se trouve au premier rang des préoccupations politiques des pays de l'UE et de l'OCDE depuis une vingtaine d'années. Ce processus fait l'objet d'une attention accrue depuis la crise humanitaire des réfugiés qui a éclaté en 2015. Entre 2014 et 2017, les pays de l'OCDE ont reçu près de 5.5 millions de demandes d'asile, sans compter les 3.4 millions de Syriens qui ont reçu en Turquie une protection temporaire. Ils ne bénéficieront pas tous d'une protection, mais beaucoup s'installeront et feront face à des défis particuliers pour s'intégrer en raison du caractère forcé de leur migration. Dans la plupart des pays, ces réfugiés récents représentent une part relativement faible de la population étrangère totale, laquelle rencontre de nombreuses difficultés en matière d'intégration. En effet, les immigrés qui vivent dans leur pays d'accueil depuis de nombreuses années continuent souvent d'afficher de moins bons résultats que les personnes nées dans le pays. Et certains de ces handicaps se transmettent à leurs enfants nés dans le pays d'accueil.

L'intégration des immigrés et de leurs enfants est essentielle à la cohésion sociale et à la croissance inclusive, mais elle permet aussi aux immigrés de devenir des citoyens productifs et autonomes. Ce processus conditionne également l'acceptation par la société d'accueil de l'arrivée de nouveaux immigrés. Dans la présente publication, l'intégration est définie comme la capacité des immigrés à obtenir les mêmes résultats sociaux et économiques que les personnes nées dans le pays compte tenu de leurs caractéristiques.

Il est crucial de fournir des éléments concrets aux décideurs et au public, d'évaluer les résultats de l'intégration, de poser les bonnes questions et de relever les défis éventuels. Si les indicateurs de l'intégration ne sont pas nécessairement, en tant que tels, des évaluations des politiques d'intégration, ils mettent en avant les réussites et les échecs et donnent par conséquent des informations sur les mesures que pourraient prendre les pouvoirs publics. Ce chapitre d'introduction commence par analyser les avantages de mettre au point des outils de suivi de l'intégration au niveau international, sur la base de concepts et de définitions harmonisés. Il présente ensuite une classification indicative des pays de l'OCDE et de l'UE sur la base des caractéristiques de leur population immigrée. Il récapitule dans un tableau de bord les résultats des pays eu égard à un certain nombre d'indicateurs clés et montre comment ces résultats en termes d'intégration ont évolué.

1.1.1. *Quelle est la population cible ?*

La définition de la « population immigrée » varie selon les pays. La plupart des pays d'installation (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande), le Royaume-Uni et les pays d'Amérique latine membres de l'OCDE comme le Mexique font généralement référence à la population née à l'étranger. Les autres pays européens utilisent plusieurs notions différentes, parmi lesquelles des facteurs comme la nationalité actuelle, la nationalité à la naissance, le pays de naissance et l'appartenance ethnique autodéclarée. Quelques pays de l'UE excluent de leur définition nationale de la population immigrée les expatriés (nationaux de naissance nés à l'étranger), comme la France ou l'Italie, ou les étrangers nés à l'étranger qui appartiennent au même groupe ethnique que la population majoritaire (par exemple la Hongrie, la

Grèce et en partie aussi l'Allemagne). D'autres peuvent aussi prendre en compte une durée de séjour minimum pour définir la population immigrée, par exemple les pays ayant des registres de population. Au Japon et en Corée, les statistiques utilisent essentiellement la notion de nationalité. Au Canada, de façon générale, les personnes titulaires d'un permis de résidence temporaire sont exclues de la catégorie des immigrés.

Pour ce qui est de la définition des descendants d'immigrés, les pays d'immigration de longue date sont nombreux à englober les enfants nés dans le pays d'au moins un parent immigré, ou les enfants nés dans le pays qui possèdent une nationalité étrangère. D'autres prennent seulement en considération les enfants nés dans le pays de deux parents immigrés. La plupart des pays disposent de peu d'informations sur les descendants d'immigrés parce que les informations sur l'origine des parents sont rarement recueillies. Le présent rapport évite d'employer l'expression très répandue d'immigrés « de la deuxième génération », qui laisse entendre que le statut d'immigré se transmet de génération en génération. Elle est en outre inappropriée, puisque dans les faits les personnes concernées ne sont pas immigrées puisqu'elles sont nées dans le pays.

Le présent rapport définit les immigrés comme la population née à l'étranger. En fait, contrairement à la nationalité qui peut changer au cours de la vie, le lieu de naissance, lui, reste le même. En outre, les conditions d'acquisition de la nationalité du pays d'accueil sont très différentes, rendant difficiles les comparaisons internationales. Dans les pays qui sont plus libéraux à cet égard – par exemple les pays d'installation de l'OCDE –, la plupart des ressortissants étrangers peuvent être naturalisés au bout de cinq années de résidence. Quelques pays européens, comme la Suède, appliquent aussi ces critères relativement favorables à certaines catégories de personnes. En revanche, les descendants d'immigrés sont nombreux à ne pas détenir la nationalité de leur pays de naissance dans les pays baltes, en Suisse et en Allemagne, par exemple.

Plusieurs raisons expliquent l'écart entre les résultats des immigrés – en particulier ceux qui sont arrivés à l'âge adulte – et ceux des personnes nées dans le pays. Les immigrés ont été élevés et éduqués dans un environnement, et souvent une langue, qui peuvent être différents de ceux du pays d'accueil. Si certains des éléments liés à leur origine étrangère risquent d'empêcher leur pleine intégration, ils ne représentent en général plus des obstacles lorsque les individus résident longtemps dans leur pays d'accueil.

La problématique est très différente s'agissant des descendants d'immigrés. Élevés et instruits dans le pays d'accueil, ils ne devraient pas rencontrer les mêmes obstacles que leurs parents et l'on s'attendrait à ce qu'ils obtiennent des résultats analogues à ceux des descendants de parents nés dans le pays. À bien des égards, les résultats des descendants d'immigrés sont par conséquent un meilleur indicateur de l'intégration que les résultats des personnes nées à l'étranger. La situation des individus nés à l'étranger, mais arrivés enfants dans les âges de scolarité obligatoire, est également différente de celle des étrangers arrivés à l'âge adulte. En fait, pour ces derniers, certaines caractéristiques clés, comme le niveau d'éducation, ne sont guère influencées par les politiques d'intégration (puisque'ils ont effectué leur scolarité à l'étranger) et ne devraient donc pas être considérées comme des indicateurs d'intégration. En revanche, le niveau d'éducation est un indicateur clé pour les individus qui sont arrivés enfants et pour ceux qui sont nés dans le pays de parents immigrés.

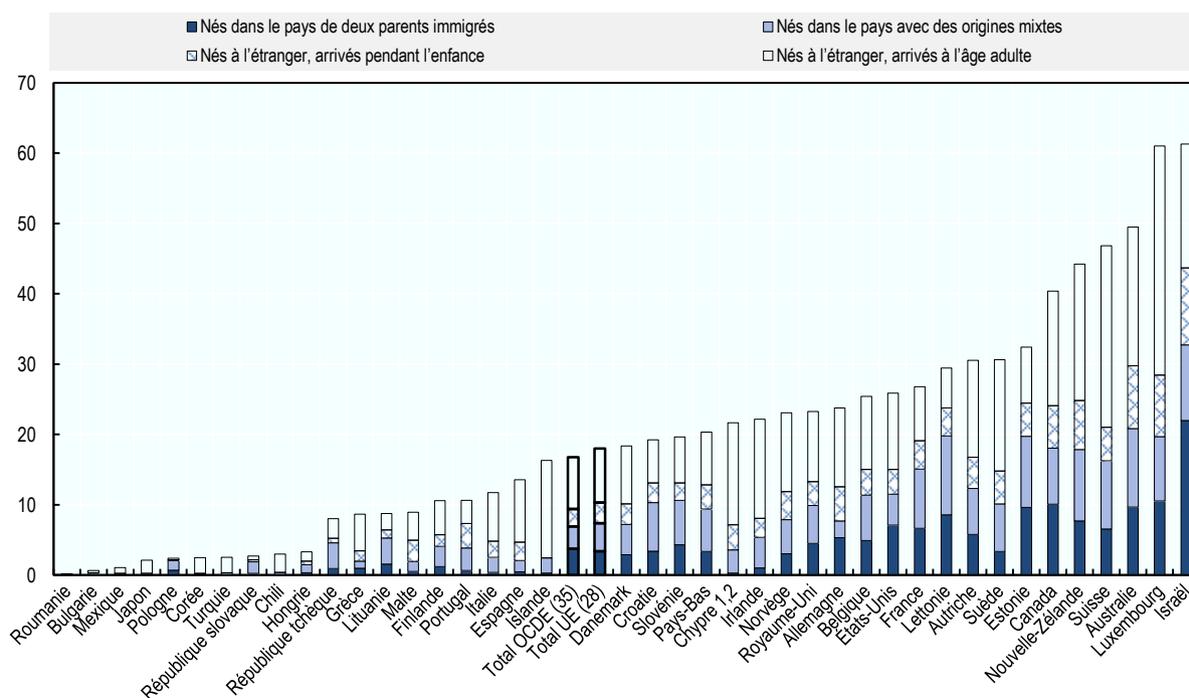
Le Graphique 1.1 donne un aperçu de la population d'origine immigrée ventilée en fonction des critères susmentionnés, à savoir les individus nés à l'étranger qui sont arrivés à l'âge adulte, les individus nés à l'étranger qui sont arrivés enfants et les descendants d'immigrés. On distingue en outre dans cette dernière catégorie ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger et ceux dont un seul parent est né à l'étranger (c'est-à-dire « d'origine mixte »). Le rapport examine plus en détail ces dernières catégories de personnes dans le chapitre 7 sur les jeunes.

D'après des données administratives et des enquêtes menées auprès des ménages, près de 10 % des personnes qui résident dans l'OCDE et 11 % dans l'UE sont nées à l'étranger. Parmi la population

immigrée, un quart est arrivé avant l'âge de 15 ans dans l'OCDE, une part qui est légèrement supérieure dans l'UE (28 %). Les personnes nées dans le pays d'au moins un parent immigré représentent environ 7 % de la population totale de l'OCDE comme de l'UE, soit environ 85 et 35 millions de personnes, respectivement. Dans l'ensemble de l'OCDE, un peu plus de la moitié des descendants d'immigrés ont leurs deux parents qui sont nés à l'étranger. Cette part est quelque peu inférieure dans l'UE, où les personnes d'origine mixte sont majoritaires. La grande majorité des descendants d'immigrés ont un parent né dans le pays et un parent né à l'étranger dans les nouveaux pays de destination où ils sont peu nombreux, mais aussi en Suède et dans les pays de l'Europe centrale et orientale dans lesquels la population immigrée est relativement âgée.

Graphique 1.1. Immigrés et descendants d'immigrés

En pourcentage de la population totale, 2017 ou année la plus récente



Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933893067>

Dans l'ensemble, 17 % de la population totale a des origines immigrées dans l'OCDE. Ce chiffre s'élève à 18 % dans l'Union européenne. Trois cinquièmes des individus d'origine immigrée sont nés à l'étranger. Le nombre de descendants d'immigrés n'est supérieur à celui des immigrés qu'en France, en Israël, dans l'Europe centrale (sauf en Hongrie) et dans les pays baltes. Plus de 40 % de la population est d'origine immigrée dans les pays d'installation et dans les pays européens d'immigration de longue date qui accueillent surtout des immigrés originaires de l'UE (Luxembourg et Suisse). Cette part est supérieure à 60 % au Luxembourg et en Israël. Elle atteint aussi entre 25 % et 35 % dans la plupart des pays européens de destination de longue date, ainsi qu'en Suède, dans les pays baltes (sauf en Lituanie) et aux États-Unis. À l'autre extrémité, moins d'une personne sur 20 est d'origine immigrée dans la plupart des pays de l'Europe centrale où la population immigrée a été façonnée par des modifications de frontières et les minorités ethniques, et moins d'une personne sur 30 dans les nouveaux pays d'immigration en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est.

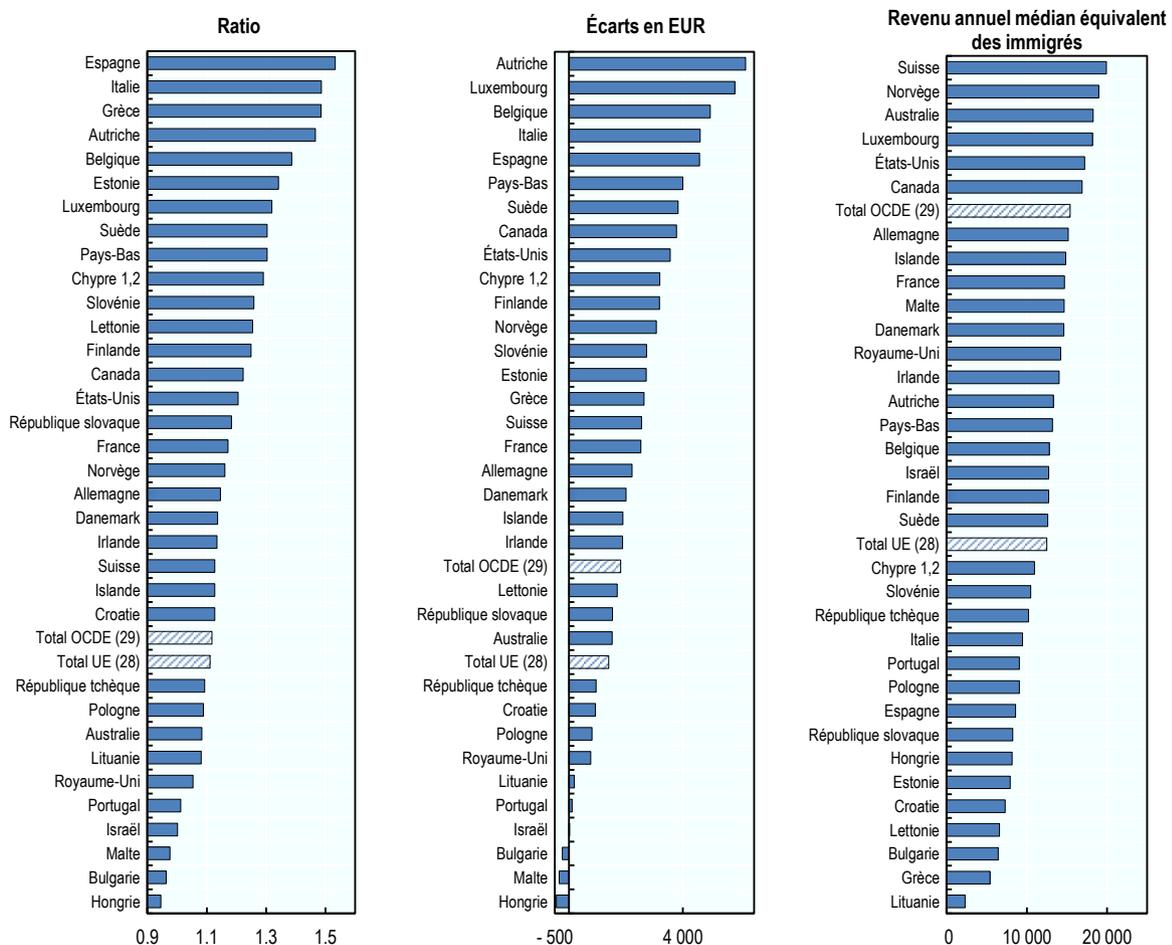
1.1.2. Comment sont mesurées l'intégration et son évolution ?

Mesurer l'intégration nécessite un point de référence par rapport auquel les résultats peuvent être évalués. Ce rapport compare les résultats de la population cible et ceux du reste de la population. En d'autres termes, il compare les résultats des immigrés avec ceux des personnes nées dans le pays (chapitres 2 à 6), et les résultats des descendants d'immigrés avec ceux des descendants de parents nés dans le pays (chapitre 7). Le chapitre 8 examine plus précisément les ressortissants de pays tiers dans l'Union européenne, ces derniers étant le groupe cible de la politique d'intégration de l'UE.

Les deux méthodes les plus courantes pour évaluer les résultats d'un groupe cible par rapport à ceux d'un groupe de référence sont les suivantes : i) calculer les écarts entre les résultats (principalement exprimés en points de pourcentage, étant donné que la plupart des indicateurs sont des parts ou des taux) et ii) établir un ratio entre les deux résultats.

Graphique 1.2. Comparaison du revenu médian des personnes nées dans le pays et nées à l'étranger

Prix courants de 2014 en EUR, population âgée de 16 ans et plus, 2015



Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933893086>

Le Graphique 1.2 sur le revenu médian montre comment diverses méthodes de calcul peuvent donner des classements de pays différents. Dans cet exemple, le Luxembourg et la Grèce font partie des pays dans

lesquels le ratio entre le revenu médian des personnes nées dans le pays et celui des immigrés est le plus grand, les premiers ayant un revenu supérieur d'un tiers à celui des immigrés. Si l'on s'intéresse à la différence en euros, le Luxembourg recule dans le classement, tandis que la Grèce se situe dans le groupe intermédiaire. Si ces deux mesures évaluent les différences entre les personnes nées dans le pays et les personnes nées à l'étranger en termes de revenu moyen, les ratios ne tiennent pas compte de l'ampleur des écarts. En fait, le revenu des immigrés au Luxembourg est l'un des plus élevés des pays de l'OCDE et de l'UE, alors qu'en Grèce il fait partie des plus bas. Le rapport présente donc les indicateurs en valeurs absolues tout en examinant aussi les écarts en points de pourcentage, mais s'intéresse rarement aux ratios.

Le présent rapport suit également l'évolution dans le temps des indicateurs étudiés, dans la mesure du possible. Le ralentissement économique qui a débuté en décembre 2007 est le plus important jamais enregistré ces dernières décennies, et son impact a souvent été disproportionné sur la population née à l'étranger. Par conséquent, le rapport compare à chaque fois que cela est possible la situation actuelle avec les niveaux d'avant la crise.

1.2. Compiler des indicateurs au niveau international est difficile mais utile

À bien des égards, il est difficile de comparer les résultats de l'intégration à l'échelle internationale. La première raison est que les caractéristiques des populations immigrées (entre autres âge, sexe, durée de séjour, pays de naissance, motif du séjour, niveau d'éducation) varient largement entre les pays et peuvent évoluer au fil du temps. Ensuite, la comparaison des résultats des immigrés d'un pays à un autre ne peut être bien utilisée pour évaluer la réussite de l'intégration que si elle prend en considération les contextes économiques et sociaux propres à chaque pays, lesquels contribuent à façonner ces résultats. Enfin, les comparaisons internationales pâtissent souvent du manque de données fiables et harmonisées entre les différents pays. Les données nationales doivent par conséquent être adaptées pour être conformes à des catégories et définitions communes, perdant ainsi un peu de leur spécificité et de leurs liens avec les caractéristiques propres à chaque pays.

1.2.1. La valeur ajoutée des comparaisons internationales

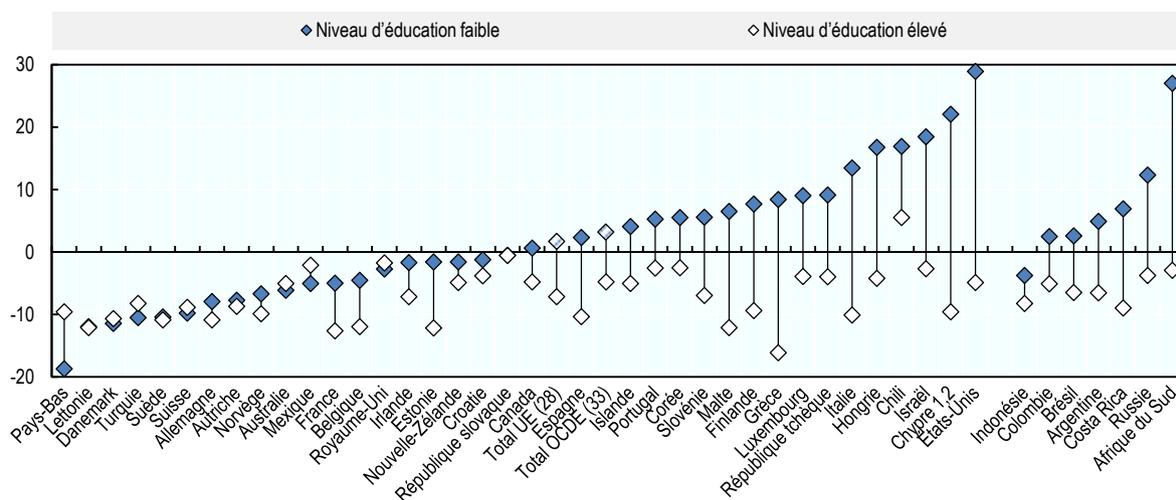
En contrepartie, les comparaisons internationales apportent une grande valeur ajoutée aux indicateurs au niveau national.

- a) Offrir des points de référence pour l'évaluation des performances

Le fait que les indicateurs calculés différemment dans les pays ne soient pas pleinement comparables ne signifie pas qu'il soit impossible de comparer les écarts entre les personnes nées à l'étranger et les personnes nées dans le pays. Les comparaisons internationales peuvent en effet fournir des points de référence pour évaluer les performances nationales et faciliter l'interprétation de l'ampleur des écarts ; elles permettent par exemple de déterminer si un écart de 5 points de pourcentage entre les immigrés et les personnes nées dans le pays en termes de taux d'emploi est faible ou élevé. Les comparaisons internationales peuvent également aider à concentrer l'attention sur les bonnes questions et à recenser les difficultés qui ne ressortent pas nécessairement des données nationales.

Graphique 1.3. Taux d'emploi des personnes nées à l'étranger, par niveau d'éducation

Écart en points de pourcentage avec les 15-64 ans nés dans le pays et non scolarisés, 2016-17



Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933893105>

b) Recenser les enjeux communs en termes d'intégration

Les comparaisons internationales mettent aussi en avant les difficultés que partagent les pays et qui sont liées à la nature même du processus migratoire, plutôt qu'au contexte particulier du pays d'accueil. Par exemple, par rapport aux personnes nées dans le pays, les immigrés affichent des taux de chômage supérieurs quasiment partout.

De la même façon, pour ce qui est des personnes peu qualifiées, ce ne sont pas les immigrés qui rencontrent en général les plus grandes difficultés. En effet, dans près de la moitié des pays de l'OCDE et de l'UE, les immigrés peu qualifiés affichent des taux d'emploi supérieurs à ceux de leurs pairs nés dans le pays (Graphique 1.3). En revanche, les immigrés ayant un niveau d'éducation élevé enregistrent un taux d'emploi moins élevé que les personnes nées dans le pays dans presque tous les pays. Quasiment partout, ils ont du mal à faire valoir leurs qualifications, en particulier celles acquises à l'étranger, ce qui met en lumière certaines problématiques telles que la difficulté pour un employeur de juger de la valeur d'un titre étranger.

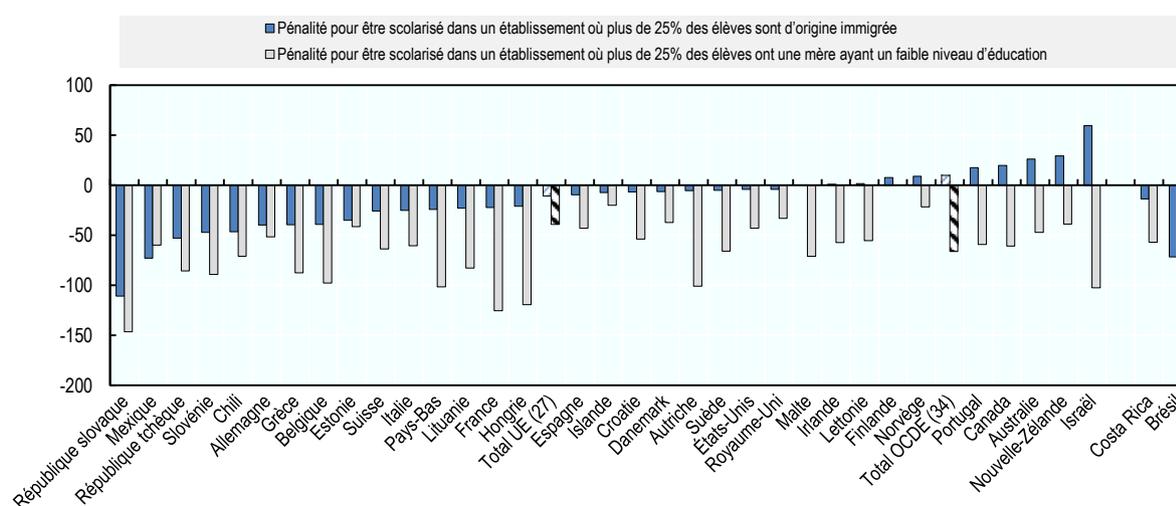
c) Recenser les difficultés qui ne sont pas visibles dans les données nationales

Les comparaisons internationales permettent aussi de recenser les difficultés qui ne sont pas visibles dans les données nationales, notamment quand il existe une forte corrélation entre la présence immigrée et d'autres facteurs de handicap. On prétend généralement, par exemple, surtout en Europe, que la concentration d'élèves immigrés dans les mêmes établissements scolaires risque de nuire à la performance éducative globale de ces établissements. Les résultats fondés sur les données du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) montrent qu'en Europe, où les parents immigrés sont largement surreprésentés au bas de l'échelle des qualifications, les résultats scolaires des élèves sont en général inférieurs quand ils sont scolarisés dans des établissements accueillant des effectifs importants de descendants d'immigrés (Graphique 1.4). Toutefois, dans les pays de l'OCDE tels que l'Australie et le Canada, où les immigrés sont surreprésentés parmi les diplômés du supérieur, les enfants obtiennent de meilleurs résultats quand ils sont scolarisés dans des établissements

fréquentés par de nombreux descendants d'immigrés. Ce qui ressort de ces résultats, en revanche, c'est que, dans tous les pays, les résultats scolaires des enfants sont systématiquement inférieurs dans les établissements qui accueillent d'importants effectifs d'enfants dont la mère a un faible niveau d'éducation. À l'échelle de l'OCDE, ces enfants accusent un retard de près de deux ans à l'âge de 15 ans par rapport à leurs camarades scolarisés dans des établissements accueillant peu d'élèves appartenant à cette catégorie. Dans ce cas, les comparaisons internationales permettent de cibler le véritable problème à traiter, à savoir non la forte concentration de descendants d'immigrés en tant que telle, mais la concentration d'enfants dont les parents ont de faibles niveaux d'éducation.

Graphique 1.4. Désavantage lié à la fréquentation d'un établissement accueillant des élèves d'origine immigrée ou dont la mère a un faible niveau d'éducation

Écart entre les résultats moyens au PISA des élèves de 15 ans scolarisés dans des établissements situés au-dessus du seuil de 25 % et ceux des élèves scolarisés dans des établissements situés au-dessous du seuil de 25 %, 2015



Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933893124>

1.2.2. L'intégration est un processus multidimensionnel, dont certains aspects sont plus difficiles à mesurer que d'autres

L'intégration réussie des immigrés n'est pas seulement un processus économique. Elle comporte aussi de nombreuses facettes sociales, éducatives, spatiales et autres, qui sont étroitement liées entre elles ; la situation défavorisée et l'incapacité à s'intégrer dans l'une de ces dimensions ont vraisemblablement de multiples répercussions. Par exemple, la concentration d'enfants d'immigrés dans les zones défavorisées nuit à la bonne intégration dans le système éducatif, ce qui réduit par la suite les perspectives d'emploi.

Certains résultats sont plus faciles à mesurer que d'autres. En outre, il est plus aisé dans certains domaines que dans d'autres de recenser des indicateurs de l'intégration des immigrés qui soient harmonisés entre les pays. Si le degré d'intégration économique peut être correctement mesuré par la situation sur le marché du travail telle que mesurée par les grandes enquêtes internationales standardisées, il est plus difficile d'appréhender l'intégration sociale (voire sur le plan de la santé) lorsque les indicateurs reposent sur des enquêtes fondées sur les opinions, sentiments et perceptions des répondants. Ces indicateurs subjectifs ont tendance à rencontrer un certain nombre de problèmes. Les perceptions sont en général fortement influencées non seulement par les différents contextes nationaux dans lesquels les questions sont posées, mais aussi par les débats de société ou les incidents qui sont très médiatisés peu avant le jour de l'enquête. En outre, les comparaisons internationales doivent souvent

s'appuyer sur des sources de données non harmonisées, en raison de formulations différentes des questions posées.

Parce que l'intégration est un processus multidimensionnel, les immigrants peuvent obtenir de meilleurs résultats que les personnes nées dans le pays dans un domaine et rencontrer des difficultés dans un autre. Et l'échec dans un domaine, quel qu'il soit, risque de mettre sérieusement en péril toute amélioration dans d'autres. Pour appréhender de multiples domaines d'intégration dans différents indicateurs internationaux, comme le fait la présente publication, un certain degré de simplification est inévitable. Considérés ensemble, toutefois, ces indicateurs très divers brossent un tableau plus précis de la réussite de l'intégration des immigrants dans les pays de l'OCDE.

Pour interpréter les résultats de l'intégration des immigrants, la composition de la population immigrée doit aussi être prise en considération. En particulier, la catégorie d'entrée joue un rôle important pour ce qui est du point de départ. Par exemple, les réfugiés subissent une émigration forcée et sont « choisis » uniquement sur des considérations humanitaires, tandis que les migrants entrés au motif de l'emploi sont sélectionnés sur la base de leurs compétences et/ou de leur emploi dans le pays d'accueil. Ces informations, ainsi que d'autres informations contextuelles, sont cruciales pour interpréter correctement les résultats effectifs des immigrants et les différences observées avec la population née dans le pays. D'un pays de l'OCDE à l'autre, la population née à l'étranger est composée de groupes plutôt divers, de tailles différentes, en fonction de facteurs géographiques, linguistiques et politiques, entre autres. La population immigrée de la Suède, par exemple, qui a accueilli un grand nombre de migrants pour raisons humanitaires, est très différente de celle de la Suisse, où de nombreux immigrants sont entrés au motif de l'emploi, ou de celle des États-Unis, où les migrations familiales constituent l'essentiel des flux légaux d'immigration. Le Tableau 1.1 présente une vue d'ensemble des caractéristiques et des domaines d'intégration examinés dans cette publication, y compris une liste détaillée des indicateurs présentés pour chaque domaine.

Tableau 1.1 Informations contextuelles et domaines d'intégration des immigrés et de leurs enfants étudiés dans la présente publication

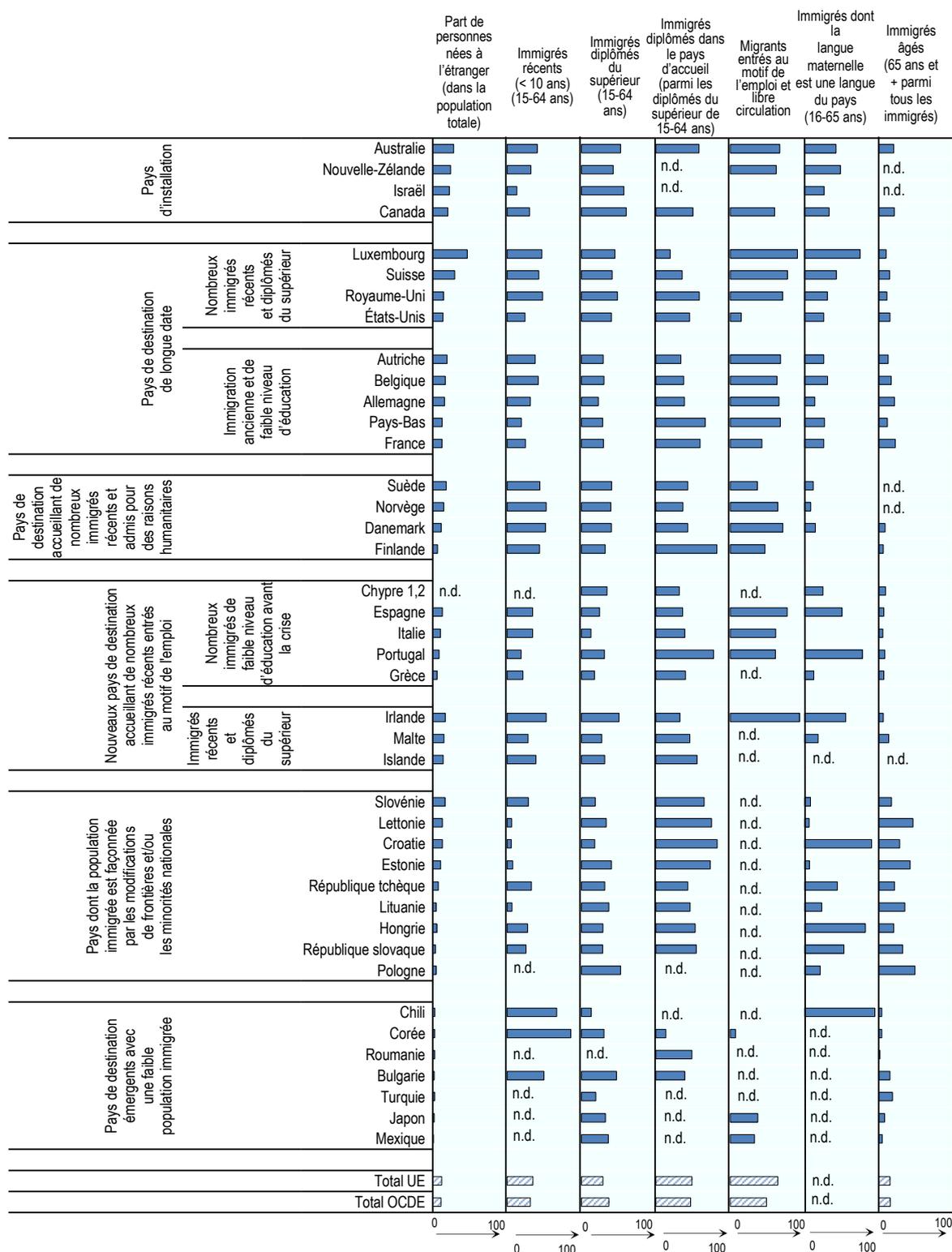
	Description	Indicateurs
Caractéristiques (chapitre 2)	Un certain nombre de facteurs sociodémographiques déterminent les résultats de l'intégration, parmi lesquels l'âge, le sexe, la structure familiale, les conditions de vie et la concentration géographique. Outre ces facteurs, qui s'appliquent aussi aux personnes nées dans le pays, il existe des déterminants propres aux immigrés, comme la catégorie d'entrée, la durée de séjour et la région d'origine. Pour appréhender les résultats en matière d'intégration, il est au préalable indispensable de comprendre comment ces facteurs varient d'un pays à un autre et comment les immigrés réussissent par rapport aux personnes nées dans le pays.	Part de la population née à l'étranger par : - pays - région - zone rurale ou urbaine Répartition par : - âge - sexe (chapitre 6) Taux de dépendance Taux d'endogamie des couples Taux de fécondité Taille moyenne des ménages Composition des ménages Entrées d'immigrés par catégorie d'entrée Répartition de la population immigrée selon : - la durée de séjour - la région d'origine
Compétences et marché du travail (chapitre 3)	Les compétences des immigrés et la réussite de leur intégration sur le marché du travail sont essentielles à leur participation à la vie économique du pays d'accueil. Les compétences et les qualifications des immigrés sont bien entendu des indicateurs de leur capacité à s'intégrer dans la société d'accueil. Elles influencent en effet fortement leur parcours professionnel et le type d'emploi qu'ils décrochent. L'emploi est souvent considéré comme l'indicateur le plus important de l'intégration. L'exercice d'un emploi constitue la principale source de revenus des immigrés et confère un statut social aux yeux du reste de la famille mais aussi de la société du pays d'accueil. Toutefois, si l'emploi est important en soi, sa qualité compte aussi pour déterminer comment les immigrés trouvent leur place dans la société.	Répartition selon : - le niveau d'éducation - lieu d'obtention du diplôme - la maîtrise de la langue du pays d'accueil - la maîtrise d'une langue étrangère Taux de fréquentation des cours de langue Participation à une formation pour adultes Participation à l'éducation et accueil des jeunes enfants (EAJE) (chapitre 7) Résultats en lecture et écriture (chapitre 7) Élèves peu performants en lecture (chapitre 7) Part d'élèves résilients (chapitre 7) Part d'élèves sortis prématurément du système scolaire (chapitre 7) Taux d'emploi Taux de participation Taux de chômage Taux de chômage de longue durée Taux de jeunes NEET (chapitre 7) Part d'inactifs souhaitant travailler Part des chômeurs percevant des allocations Part de salariés : - effectuant de longues heures de travail - travaillant à temps partiel (chapitre 6) - subissant leur temps partiel (chapitre 6) Répartition des emplois selon : - les types de contrats - les risques pour la santé physique - les compétences professionnelles Taux de déclassement Part de travailleurs indépendants Taille des entreprises Part de l'emploi dans le secteur des « services publics » (chapitre 7)
Conditions de vie (chapitre 4)	Pour trouver leurs marques dans la société d'accueil, il est primordial que les immigrés soient capables de générer des revenus suffisants et de satisfaire des besoins essentiels comme vivre dans un logement	Revenu médian Distribution des revenus Taux de pauvreté Taux de surpeuplement

	Description	Indicateurs
	décent et recevoir des soins de santé. Le revenu détermine un grand nombre de résultats socioéconomiques. Les situations de pauvreté nuisent au bien-être des immigrants dans la société d'accueil de diverses façons. Le logement est également un facteur clé du bien-être. La situation économique de certains immigrants, leur méconnaissance du marché locatif et la discrimination de la part des propriétaires peuvent limiter leurs possibilités de logement. Enfin, santé et bien-être sont étroitement liés, l'état de santé ayant une influence sur la façon dont les immigrants participent à la société dans son ensemble.	Part de logements insalubres Perception de la concentration ethnique Perception des problèmes environnementaux à proximité Part d'individus se déclarant en bonne santé ou en excellente santé Part d'individus faisant état de besoins de soins médicaux non satisfaits Part d'individus faisant état de besoins de soins dentaires non satisfaits
Engagement civique et indicateurs sociaux (chapitre 5)	La participation active à la société du pays d'accueil est un élément clé du processus d'intégration des immigrants, qui a de fortes implications en termes de bien-être. En faisant entendre leur voix, en s'intéressant au fonctionnement de leur société d'accueil et en participant aux décisions qui en déterminent l'avenir, les immigrants deviennent membres à part entière de leur nouveau pays, ce résultat étant le véritable objectif de l'intégration. La nature de la relation entre une société d'accueil et sa population immigrée joue également un rôle crucial dans l'intégration : si la cohésion sociale est forte, elle favorisera l'intégration alors que si elle est faible, les immigrants rencontreront davantage de difficultés pour trouver leur place.	Taux de naturalisation Taux de participation aux élections nationales Taux de participation aux élections locales Satisfaction à l'égard de la vie Perceptions de la présence des immigrants dans le pays d'accueil Impact économique et culturel perçu de l'immigration Part de personnes nées dans le pays ayant des interactions avec des immigrants Part d'individus déclarant être d'accord avec l'affirmation suivante : « Quand l'offre est insuffisante, les hommes devraient avoir davantage le droit d'occuper un emploi que les femmes » Part d'individus déclarant être d'accord avec l'affirmation suivante : « Les femmes devraient accepter de réduire leur temps de travail rémunéré pour le bien de leur famille » Sentiment d'appartenance à la communauté nationale Sentiment d'appartenance à l'école (chapitre 7) Part d'élèves déclarant avoir été victimes de brimades (chapitre 7) Part d'élèves déclarant ne pas se sentir à l'aise ou à leur place à l'école (chapitre 7) Part d'immigrants ayant le sentiment d'avoir été victimes de discrimination

1.3. Classification des pays de destination des immigrants

Les populations immigrées sont très différentes selon les pays, à plusieurs égards : taille, durée de séjour, âge, niveau d'éducation, langue et principales catégories d'entrée. Sur la base de ces caractéristiques de référence, huit groupes de pays de destination/d'accueil de l'OCDE et de l'UE ont été définis (Graphique 1.5).

Graphique 1.5. Classification des pays de destination de l'OCDE et de l'UE en fonction de caractéristiques clés de la population née à l'étranger, 2017



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933893143>

Ces groupes de pays font souvent face à des enjeux d'intégration similaires en lien avec les caractéristiques susmentionnées. Si les pays peuvent toujours apprendre de la confrontation d'expériences, un tel échange sera particulièrement fructueux s'il a lieu entre des pays dont la population immigrée est composée à peu près de la même façon.

Groupe 1 : Pays d'installation (Australie, Canada, Israël, Nouvelle-Zélande)

Dans ce groupe de pays, dont l'édification a reposé sur le processus d'installation des immigrés, l'immigration est considérée comme faisant partie du patrimoine national. En moyenne, une personne sur quatre est née à l'étranger, auxquelles s'ajoutent les personnes nées dans le pays dont au moins un des parents est immigré (soit, en moyenne, 22 % de la population totale).

Une proportion élevée d'immigrés a suivi des études supérieures : ils sont en effet 53 % en moyenne à être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, soit un niveau bien supérieur à celui enregistré dans les autres pays et plus élevé que celui des personnes nées dans le pays (37 %). En Australie, au Canada et en Nouvelle-Zélande, ce niveau d'éducation élevé s'explique par les politiques d'immigration qui ont attiré pendant de nombreuses années des effectifs importants de travailleurs migrants très qualifiés. À l'exception d'Israël, les deux tiers des entrées permanentes au cours de ces 12 dernières années étaient motivées par l'emploi, avaient lieu dans le cadre de la libre circulation ou concernaient les membres de famille accompagnant ces migrants. En outre, le nombre d'entrées relativement au nombre d'habitants se situe actuellement largement au-dessus des moyennes de l'OCDE et de l'UE. Plus d'un tiers des immigrés dans les pays d'installation ont une langue du pays pour langue maternelle. Israël fait figure d'exception, avec des proportions relativement faibles ayant une langue du pays pour langue maternelle mais aussi d'immigrés récemment arrivés.

Dans l'ensemble, l'intégration économique et sociale des immigrés dans les pays d'installation est relativement réussie. Du fait de la part élevée de diplômés du supérieur, dont beaucoup sont arrivés au motif de l'emploi, les immigrés affichent des résultats satisfaisants sur le marché du travail mais aussi en termes de revenu, d'accès aux formations et d'inclusion sociale, par rapport aux personnes nées dans le pays. Les immigrés peu qualifiés, en revanche, rencontrent des difficultés pour accéder à l'emploi en Australie et au Canada et leur taux d'emploi s'est détérioré au cours des dix dernières années. En outre, près d'un tiers des immigrés ayant un niveau d'éducation élevé sont déclassés dans l'emploi qu'ils occupent dans ce groupe de pays.

Les immigrés sont en général moins susceptibles de déclarer être victimes de discrimination que dans les autres groupes de pays. La grande majorité des immigrés qui résident dans ces pays depuis plus de dix ans en ont acquis la nationalité. En outre, le taux de participation aux élections est en général similaire parmi les personnes nées dans le pays et les immigrés qui possèdent la nationalité de leur pays de résidence. Du fait du niveau de qualification élevé de leurs parents, les descendants d'immigrés obtiennent en général de meilleurs résultats à l'école et sur le marché du travail que les jeunes qui ne sont pas d'origine immigrée, ce qui contraste nettement avec la plupart des autres pays d'accueil considérés ci-après.

Groupe 2 : Pays de destination de longue date comptant de nombreux immigrés récents diplômés du supérieur (États-Unis, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse)

Ces pays accueillent toujours d'importants effectifs d'immigrés. La part d'immigrés dans la population totale va de 14 % environ au Royaume-Uni et aux États-Unis à 29 % en Suisse et 46 % au Luxembourg. Si l'immigration dans ces pays est un phénomène ancien, de nombreuses arrivées ont été enregistrées ces dix dernières années, en particulier dans les trois pays européens, où les immigrés récents représentent 46 % en moyenne de la population née à l'étranger en âge de travailler. Dans ces pays, la part considérable d'immigrés récents s'explique en grande partie par la libre circulation au sein de la zone UE/AELE, laquelle est dominée par les migrations au motif de l'emploi. Les immigrés, notamment

ceux arrivés récemment, ont généralement un niveau d'éducation élevé, et au moins 44 % de ceux d'âge actif sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (51 % des immigrés récents). Les États-Unis font toutefois figure d'exception, à la fois parce que l'immigration récente y a été plus limitée et parce que la grande majorité des arrivées ont lieu au titre des migrations familiales.

Comme dans les pays d'installation, les résultats des immigrés sur le marché du travail sont positifs et largement analogues à ceux des personnes nées dans le pays. On observe la même tendance chez les descendants d'immigrés au Royaume-Uni et aux États-Unis, mais pas en Suisse ni au Luxembourg, où ils rencontrent les mêmes difficultés que dans les pays du groupe 3.

Malgré une bonne situation générale, les immigrés vivent trop souvent dans des logements de mauvaise qualité, notamment au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Malgré quelques améliorations ces dix dernières années, le taux de naturalisation est relativement faible au Luxembourg et en Suisse. En outre, en Suisse et aux États-Unis, la part qui participe aux élections nationales parmi les immigrés détenteurs de la nationalité de leur pays de résidence est relativement faible.

Groupe 3 : Pays de destination de longue date comptant de nombreux immigrés ayant un faible niveau d'éducation (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Pays-Bas)

Dans ce groupe, l'immigration a été largement façonnée par l'arrivée de travailleurs ayant un faible niveau d'éducation pendant la période d'essor économique qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Ces pays ont ensuite enregistré un afflux de personnes de niveau d'éducation également faible au titre du regroupement familial.

Les immigrés se sont pour la plupart installés dans des zones urbaines et, d'ailleurs, si la population immigrée est davantage concentrée dans les zones densément peuplées que la population non immigrée dans l'ensemble de l'OCDE et de l'UE, ce phénomène est particulièrement prononcé dans ce groupe de pays. Les immigrés sont, en moyenne, presque deux fois plus susceptibles de vivre dans des zones densément peuplées que les personnes nées dans le pays.

Si, depuis 2006, la part de résidents depuis moins de dix ans reste stable en Belgique, en France et aux Pays-Bas, elle a fortement augmenté en Autriche et en Allemagne sous l'effet de l'afflux récent de migrants humanitaires mais aussi de l'arrivée de nombreux migrants de l'UE dans le cadre de la libre circulation ces dix dernières années. Dans ces deux derniers pays, les immigrés récents représentent désormais un tiers environ de la population née à l'étranger. Dans les cinq pays, la part des personnes nées à l'étranger dans la population totale est supérieure à la moyenne de l'OCDE, allant de 12 % en France à 19 % en Autriche. En raison de la nature ancienne de l'immigration, la part des personnes nées dans le pays d'au moins un parent né à l'étranger est aussi relativement élevée, allant de 9 % de la population totale aux Pays-Bas à 15 % en France.

Les immigrés affichent des résultats sur le marché du travail moins bons que ceux des personnes nées dans le pays en partie en raison de leur niveau d'éducation plus faible et en partie parce qu'ils sont nombreux ces 40 dernières années à avoir immigré pour d'autres motifs que l'emploi. Le taux d'emploi des immigrés est, en moyenne, inférieur de 10 points de pourcentage à celui des personnes nées dans le pays, et leur taux de chômage supérieur de 6 points. Les femmes immigrées non originaires de l'UE obtiennent en particulier des résultats médiocres sur le marché du travail. Leur taux d'emploi est inférieur de 22 points de pourcentage à celui de leurs homologues nées dans le pays, et il stagne depuis une dizaine d'années dans la plupart des pays de ce groupe. Néanmoins, la situation sur le marché du travail des immigrés non originaires de l'UE dans les pays du groupe 3 (à l'exception de la France et des Pays-Bas) se sont améliorés, quoique pas dans la même mesure que ceux des personnes nées dans le pays, et les écarts sont donc restés prononcés.

Les immigrés rencontrent aussi d'autres problèmes d'intégration liés à leurs niveaux relativement faibles d'éducation et de taux d'emploi. Ils connaissent notamment par rapport aux personnes nées dans le pays des taux de pauvreté plus élevés (y compris chez les enfants) et de moins bonnes conditions de logement. En outre, en raison de la part élevée d'immigrés âgés – principalement les premières cohortes de travailleurs immigrés qui atteignent aujourd'hui l'âge de la retraite –, les problèmes de santé sont plus fréquents chez les personnes nées à l'étranger que chez celles qui sont nées dans le pays. De plus, dans la plupart des pays de ce groupe, les conditions de vie se sont détériorées ces dix dernières années, notamment en Autriche et aux Pays-Bas.

Les handicaps liés au faible bagage éducatif de nombreux parents immigrés ont souvent été transmis à leurs enfants, dont les résultats scolaires restent largement inférieurs à ceux de leurs camarades non issus de l'immigration, même si les écarts se sont estompés au cours des dernières décennies. À l'âge de 15 ans, les descendants d'immigrés accusent toujours un retard d'un an à un an et demi de scolarité. Par conséquent, le passage de l'école au travail est également plus difficile pour ces jeunes, qui ont deux fois plus de chances que les descendants de parents nés dans le pays de n'être ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation (ceux que l'on appelle les jeunes « NEET »).

Le taux d'acquisition de la nationalité parmi les immigrés installés a reculé ces dix dernières années. En outre, les immigrés qui possèdent la nationalité de leur pays de résidence sont beaucoup moins susceptibles de participer aux élections nationales que les personnes nées dans le pays. À l'exception de la France, la mauvaise intégration sociale se manifeste aussi par la part relativement élevée d'immigrés (près d'un sur cinq) qui ne font pas état d'un fort sentiment d'appartenance à leur pays de résidence.

Groupe 4 : Pays de destination ayant enregistré récemment un afflux de migrants pour raisons humanitaires (Danemark, Finlande, Norvège, Suède)

Les migrants humanitaires et leurs familles ont représenté une part importante de l'immigration dans ces pays, notamment au moment des arrivées massives enregistrées en 2015 mais déjà auparavant depuis le début des années 1990. Les immigrés sont surreprésentés aux deux extrémités de l'échelle des qualifications. Près de la moitié des résidents nés à l'étranger qui sont en âge de travailler sont arrivés ces dix dernières années : ils sont, pour beaucoup, entrés dans le cadre de la libre circulation dans la zone UE/AELE et, plus récemment, pour des raisons humanitaires. La part des individus nés à l'étranger et de leurs descendants reste inférieure à celle que comptent les pays de destination de longue date (à l'exception de la Suède où les immigrés constituent 18 % de la population), mais elle a fortement augmenté ces dix dernières années. L'immense majorité des immigrés n'ont pas une langue du pays pour langue maternelle.

Les immigrés récents non originaires de l'UE et en particulier les migrants humanitaires et leurs familles ont généralement du mal à rattraper le niveau élevé de la population née dans le pays en termes de résultats économiques. D'ailleurs, comme dans les autres pays, ces personnes sont dans une situation plutôt mauvaise sur le marché du travail et subissent bien plus que les personnes nées dans le pays des situations de pauvreté et de mauvaises conditions de logement. Les descendants d'immigrés obtiennent aussi des résultats scolaires inférieurs à ceux de leurs camarades non issus de l'immigration, même si les écarts sont en général moins prononcés que dans les pays du groupe 3.

Une part considérable d'immigrés a acquis la nationalité du pays d'accueil, et elle s'élève à plus des deux tiers pour ce qui concerne les résidents depuis plus de dix ans (plus de 75 % en Norvège et en Suède). Dans tous les pays du groupe 4, plus de 90 % des immigrés font état d'un fort sentiment d'appartenance à leur pays de résidence et ils sont plus susceptibles que dans les autres groupes de pays de se déclarer satisfaits à l'égard de la vie.

Groupe 5 : Nouveaux pays de destination ayant enregistré récemment un afflux de travailleurs ayant un faible niveau d'éducation (Chypre^{1,2}, Espagne, Grèce, Italie, Portugal)

Ce groupe englobe la plupart des pays situés au sud de l'UE, lesquels ont été la destination de nombreux travailleurs migrants venus occuper des emplois peu qualifiés durant la première moitié des années 2000 jusqu'à l'éclatement de la crise financière et économique mondiale. Ce phénomène se traduit aujourd'hui par une part élevée d'immigrés ayant un faible niveau d'éducation, même si un grand nombre d'immigrés ayant un niveau d'éducation élevé sont également venus répondre à la demande de main-d'œuvre peu qualifiée avant la crise économique. Par conséquent, le taux de déclassement est plus élevé qu'ailleurs, à la fois en termes absolus et par rapport aux personnes nées dans le pays. En 2017, il était deux fois plus élevé chez les personnes nées à l'étranger que chez les personnes nées dans le pays.

À l'exception de l'Espagne et du Portugal, où une part non négligeable de l'immigration s'explique par les liens postcoloniaux, peu d'immigrés installés ont été naturalisés.

Les résultats des immigrés non originaires de l'UE n'ont pas retrouvé leur niveau initial suite au ralentissement de 2007-08 (à l'exception du Portugal). Ce constat s'explique en partie par le fait que ces personnes étaient concentrées dans des secteurs qui ont été durement frappés par les pertes d'emplois, mais aussi par le fait que beaucoup sont arrivées juste avant ou pendant la crise. Avant la crise économique, les immigrés affichaient un taux d'emploi supérieur à celui des personnes nées dans le pays et, malgré les reculs importants enregistrés depuis, ce taux demeure à peu près identique à celui des personnes nées dans le pays dans tous les pays de ce groupe. Depuis 2006-07, le taux de chômage des personnes nées à l'étranger a augmenté de 10 points de pourcentage, par rapport à 7 points pour les personnes nées dans le pays. La situation est particulièrement inquiétante en Grèce et en Espagne, où le taux de chômage des immigrés a progressé de 20 et de 13 points de pourcentage, respectivement. Pour les nombreux immigrés ayant un faible niveau d'éducation, l'employabilité est devenue un problème fondamental. Si les descendants d'immigrés sont encore peu nombreux, les effectifs qui entrent sur le marché du travail augmentent rapidement et affichent des résultats préoccupants en termes de taux d'emploi et de chômage.

À l'exception une fois encore du Portugal, le taux de pauvreté des immigrés est deux fois plus élevé que celui des personnes nées dans le pays, et leurs conditions de logement sont également bien plus mauvaises.

Groupe 6 : Nouveaux pays de destination ayant enregistré récemment un afflux de travailleurs diplômés du supérieur (Irlande, Islande, Malte)

Comme dans le groupe 5, les pays de ce groupe ont vu de nombreux travailleurs migrants arriver ces dix dernières années, deux immigrés sur cinq résidant dans leur pays d'accueil depuis moins de dix ans. Toutefois, contrairement au groupe 5, les travailleurs migrants qui sont arrivés récemment ont des niveaux d'éducation relativement élevés et viennent principalement d'autres pays de l'UE.

Même si la situation des immigrés dans ce groupe est hétérogène, les résultats généraux sur le plan de l'intégration sont globalement meilleurs que dans le groupe 5. Cela s'explique par l'origine socioéconomique avantageuse de la population immigrée, notamment eu égard au niveau d'éducation. Cependant, les immigrés diplômés du supérieur sont très souvent déclassés dans l'emploi qu'ils occupent, ce problème s'étant aggravé au cours des dix dernières années (sauf en Irlande).

Groupe 7 : Pays dont la population immigrée a été façonnée par des modifications de frontières et/ou par les minorités nationales (Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Slovénie)

Le groupe inclut la plupart des pays d'Europe centrale et orientale qui sont membres de l'UE. Ils n'ont pas connu de forte immigration depuis de nombreuses années, hormis la Pologne qui a récemment accueilli des travailleurs migrants, ce phénomène ne se reflétant que partiellement dans les données actuelles. La population née à l'étranger est, pour l'essentiel, catégorisée ainsi à la suite des modifications de frontières au lendemain de la seconde guerre mondiale ou de l'édification de nations à la fin du 20^e siècle, principalement sous l'effet de la chute du rideau de fer. Par conséquent, les personnes nées à l'étranger forment un groupe vieillissant (un tiers d'entre elles sont âgées de plus de 65 ans), dans lequel beaucoup détiennent la nationalité du pays. La taille globale de la population née à l'étranger varie largement, allant de moins de 5 % en Lituanie, en République slovaque et en Pologne à 16 % en Slovénie.

Pour la plupart des indicateurs, la population née à l'étranger affiche des résultats analogues, sinon supérieurs, à ceux de la population née dans le pays, en particulier sur le marché du travail. Toutefois, les immigrés dans ces pays sont les moins susceptibles de se déclarer satisfaits à l'égard de la vie et à faire part d'un sentiment d'appartenance à leur pays de résidence (en particulier dans les pays baltes). Le fait que de nombreux immigrés soient relativement âgés entraîne qu'ils sont en moins bonne santé que les personnes nées dans le pays.

Groupe 8 : Nouveaux pays de destination comptant une faible population immigrée (Bulgarie, Chili, Corée, Japon, Mexique, Roumanie, Turquie)

Le dernier groupe de pays de destination des immigrés inclut un ensemble très divers de pays de l'OCDE en Amérique, en Asie et en Europe. Dans tous ces pays, moins de 3 % de la population est née à l'étranger. Par conséquent, on ne dispose bien souvent d'aucune information sur les résultats en termes d'intégration et, quand des données sont disponibles, par exemple concernant l'emploi, on observe des variations relativement importantes. Par exemple, les immigrés ont une meilleure situation sur le marché du travail que les personnes nées dans le pays au Chili et en Corée, tandis que l'inverse est vrai dans les autres pays. Toutefois, la situation au regard de l'immigration évolue rapidement. La part de résidents nés à l'étranger a plus que doublé depuis 2000 dans tous les pays de ce groupe, sous l'effet du retour des descendants d'anciens émigrés dans le pays de leurs parents ou de l'arrivée de travailleurs migrants. Au Japon et en Corée, les mariages internationaux représentent aussi une part non négligeable de l'immigration.

Tableau 1.2. Tableau de bord des résultats de la population née à l'étranger et de leurs descendants nés dans le pays en termes d'intégration

		Taux d'emploi		Taux de déclassement		Taux de pauvreté relative		Pourcentage vivant dans un logement surpeuplé		Pourcentage de personnes en bonne santé générale		Acquisition de la nationalité		Score moyen en littératie (PISA)		Pourcentage de NEET		
		Nés à l'étranger (2017)	2017/2006-07	Nés à l'étranger (2017)	2017/2006-07	Nés à l'étranger (2016)	2016/2007	Nés à l'étranger (2017)	2016/2008	Nés à l'étranger (2016)	2016/2007	Nés à l'étranger (2017) / l'écart avec la moyenne de l'OCDE	2017/2006-07	Nés dans le pays de deux parents immigrés (2015)	2015/2006	Nés dans le pays de deux parents immigrés (2017)	2017/2008	
Pays d'installation	Australie	○	+	○	-	+	+	○	○	○	○	+	+	○	+	○	○	
	Nouvelle-Zélande	○	+	○	○	
	Israël	+	..	-	..	+	○	+	+	+	+	
	Canada	○	○	○	○	+	..	+	○	+	○	+	○	+	○	
Pays de destination de longue date	Nombreux immigrés récents et diplômés du supérieur	Luxembourg	+	○	+	○	-	-	○	+	○	○	-	+	-	+	-	..
		Suisse	-	+	+	○	○	..	○	○	-	○	-	+	-	○	○	○
		États-Unis	+	○	+	+	○	○	-	○	○	○	○	○	○	+	○	○
		Royaume-Uni	○	+	○	-	+	+	-	-	+	-	○	-	+	○	○	..
	Immigration ancienne et de faible niveau d'éducation	Autriche	-	+	○	..	-	-	-	○	-	-	-	-	-	+	-	+
		Belgique	-	+	○	○	-	○	○	+	-	+	○	+	-	+	-	..
		Allemagne	-	+	-	○	+	○	○	-	○	+	○	-	-	+	○	+
		France	-	○	○	-	○	○	○	+	○	-	○	-	-	○	-	-
Pays-Bas	-	+	+	-	-	..	○	-	-	-	+	-	-	○	-	-		
Pays accueillant de nombreux immigrés récents et admis pour des raisons humanitaires	Suède	-	+	-	○	-	○	-	○	-	+	+	○	○	○	○	+	
	Norvège	-	○	-	-	-	○	-	○	-	+	○	+	○	+	○	..	
	Danemark	-	○	-	-	○	+	○	+	-	○	-	-	○	○	-	-	
	Finlande	-	-	○	..	○	○	○	-	○	○	○	-	-	..	○	..	
Nouveaux pays de destination accueillant de nombreux immigrés récents entrés au motif de l'emploi	Niveau d'éducation faible	Espagne	○	-	-	+	-	-	○	○	○	+	○	+	○	+	○	..
		Italie	+	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	○	○	+	..	
		Portugal	+	+	○	○	+	-	○	+	+	-	+	+	+	+	+	..
		Grèce	○	-	-	○	-	-	-	○	○	-	+	○	○	+	..	
		Chypre ^{1,2}	+	-	○	+	-	-	+	○	+	○	-	-	+	..
	Niveau d'éducation élevé	Irlande	○	-	○	○	+	+	+	○	○	-	-	-	+	○
		Islande	○	○	-	-	+	-	-	-	○	-	+	..	-
		Malte	+	+	○	-	+	..	+	○	+	+	+	..	+
Pays dont la population immigrée est façonnée par les modifications de frontières et/ou les minorités nationales	Estonie	○	○	-	○	○	-	+	+	-	-	-	-	○	+	-	-	
	Slovénie	○	○	+	-	○	-	-	+	-	+	+	○	○	-	-	..	
	Lettonie	○	-	○	+	○	○	+	+	-	+	-	..	+	+	-	..	
	Croatie	○	+	+	○	○	..	+	..	+	..	+	○	○	○	+	..	
	République tchèque	+	+	+	-	+	○	..	+	○	○	○	-	○	+	-	..	
	Lituanie	○	○	+	+	+	-	+	+	○	-	+	-	+	+	+	..	
	Hongrie	+	+	+	-	+	-	+	+	+	+	+	○	+	..	+	..	
	République slovaque	+	+	+	-	+	○	-	-	-	+	+	-	-	
Pologne	+	+	○	-	+	○	+	○	+	+	+	-		
Pays de destination émergents avec une faible population immigrée	Chili	+	+	+	-	..	+	
	Corée	+	..	-	
	Japon	○	
	Bulgarie	○	○	+	+	-	-	○	-	+	+	
	Turquie	-	..	+	+	○	
	Roumanie	○	○	
	Mexique	-	-	+	

Note : **2015/17** : « + » : les résultats des immigrés/descendants d'immigrés (par rapport à ceux des personnes nées dans le pays/descendants de personnes nées dans le pays) sont plus favorables qu'en moyenne dans l'OCDE ; « 0 » : pas d'écart statistiquement significatif (à 1%) par rapport à la moyenne de l'OCDE ; « - » : les résultats des immigrés/descendants d'immigrés (par rapport à ceux des personnes nées dans le pays/descendants de personnes nées dans le pays) sont moins favorables qu'en moyenne dans l'OCDE.

Évolution entre 2005/07 et 2015/17 : « + » : évolution de plus de 2 points de pourcentage en faveur des immigrés/descendants d'immigrés ; « 0 » : évolution comprise entre -2 points de pourcentage et +2 points de pourcentage ; « - » : évolution de plus de 2 points de pourcentage au détriment des immigrés/descendants d'immigrés (sans test de la significativité statistique de l'écart). L'évolution correspond à des valeurs absolues, et non à des écarts par rapport aux personnes nées dans le pays/descendants de personnes nées dans le pays. « .. » : les données ne sont pas disponibles ou les échantillons trop petits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933893162>

Notes et sources

Notes concernant Chypre

1. *Note de la Turquie* : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'Île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'Île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».
2. *Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne* : La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Note concernant Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Notes des graphiques et tableaux

La Lituanie n'était pas membre de l'OCDE au moment de la préparation de cette publication. Par conséquent, la Lituanie n'apparaît pas dans la liste des pays membres et n'est pas comprise dans les agrégats correspondant à cette zone.

Le 25 mai 2018, le Conseil de l'OCDE a invité la Colombie à devenir un pays membre. Les instruments d'adhésion à la Convention de l'OCDE n'étant pas encore déposés par la Colombie au moment de la préparation de cette publication, la Colombie n'apparaît pas dans la liste des pays membres et n'est pas comprise dans les agrégats correspondant à cette zone.

Graphique 1.1 : En Nouvelle-Zélande, dans l'enquête sociale générale (General Social Survey), les descendants d'immigrés sont uniquement définis comme les individus qui ont été élevés par des parents nés à l'étranger (ou par un couple mixte), sans qu'il soit possible de préciser s'il s'agit des parents biologiques (pour un seul des parents ou les deux). L'estimation est également limitée par la taille insuffisante des échantillons. Le Japon détermine le statut d'immigré sur la base de la nationalité, et non en fonction du pays de naissance. La Corée inclut dans sa population immigrée tous les étrangers et les immigrés naturalisés au cours des 5 dernières années. Au Chili, en Corée, en Islande, au Japon, au Mexique et en Turquie, les estimations pour les descendants d'immigrés se fondent sur les parts observées dans les enquêtes PISA 2003 (pour les 15-34 ans nés dans le pays) et PISA 2015 (pour les moins de 15 ans nés dans le pays). En Irlande, les estimations pour les descendants d'immigrés se fondent sur les parts observées dans le module ad hoc de l'EFT de l'UE 2008 (pour les personnes nées dans le pays âgées de 15 ans et plus) et dans l'enquête PISA 2015 (pour les personnes nées dans le pays de moins de 15 ans). En Allemagne, l'origine des parents est basée sur le pays de naissance des parents s'agissant des personnes nées dans le pays qui vivent encore avec leurs parents et sur la nationalité de la personne ou la nationalité à la naissance de ses parents s'agissant de ceux qui ne vivent plus avec leurs parents. Par conséquent, les « descendants d'immigrés » peuvent également inclure des personnes nées dans le pays ayant un parent né à l'étranger et un parent né dans le pays (ce dernier étant lui-même un descendant d'immigré), ainsi que des personnes nées dans le pays de deux parents nés dans le pays eux-mêmes descendants d'immigrés. Les données diffèrent légèrement de celles présentées dans le Graphique 1.5 car les sources sont différentes.

Les moyennes tiennent compte des taux qui ne peuvent pas être publiés individuellement en raison de la taille trop petite des échantillons.

Tableau 1.3. Sources par graphique

	Graphique 1.1	Graphique 1.2	Graphique 1.3	Graphique 1.4	Graphique 1.5 Langue maternelle
OCDE/UE					
Allemagne	Mikrozensus 2017	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
Australie	Recensement 2016	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	Recensement 2016
Autriche	EFT 2017	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	PIAAC 2012
Belgique	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
Bulgarie	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4
Canada	Recensement 2016	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	PIAAC 2012
Chili	IMO 2018: données pour 2015 (nés à l'étranger); estimations basées sur PISA 2003 & 2015 (nés dans le pays)	..	Indicateur 3.4	PISA 2015	PIAAC 2015
Chypre ^{1,2}	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	..	UE-EFT MAH 2014
Corée	IMO 2018: données pour 2016 (nés à l'étranger); SILCLF 2017 (nés dans le pays de parents immigrés); estimations basées sur PISA 2003 & 2015 (nés dans le pays avec des origines mixtes)	..	Indicateur 3.4
Croatie	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
Danemark	Registre de population 2017	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	PIAAC 2012
Espagne	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
Estonie	EFT 2017	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
États-Unis	CPS 2017	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	PIAAC 2012
Finlande	Registre de population 2016	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	..
France	EFT 2017	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
Grèce	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
Hongrie	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
Irlande	IMO 2018: données pour 2017 (nés à l'étranger); estimations basées sur PISA 2015 (nés dans le pays 0-14) and UE-EFT MAH 2008 (nés dans le pays 15+)	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	PIAAC 2012
Islande	IMO 2018: données pour 2017 (nés à l'étranger); estimations basées sur PISA 2015 (nés dans le pays)	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	..
Israël	EFT 2016	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	PIAAC 2015
Italie	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	..
Japon	IMO 2018: données pour 2017 (nés à l'étranger); estimations basées sur PISA 2003 & 2015 (nés dans le pays)	..	Indicateur 3.4
Lettonie	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
Lituanie	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
Luxembourg	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	..	UE-EFT MAH 2014
Malte	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
Mexique	IMO 2018: données pour 2016 (nés à l'étranger); estimations basées sur PISA 2003 & 2015 (nés dans le pays)	..	Indicateur 3.4	PISA 2015	..
Norvège	Registre de population 2016	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014

	Graphique 1.1	Graphique 1.2	Graphique 1.3	Graphique 1.4	Graphique 1.5 Langue maternelle
Nouvelle-Zélande	Recensement 2013 (moins de 15 ans) & ESG 2016 (15 ans et plus)	..	Indicateur 3.4	PISA 2015	PIAAC 2015
Pays-Bas	EFT 2016	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	PIAAC 2012
Pologne	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	..	UE-EFT MAH 2014
Portugal	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
République slovaque	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
République tchèque	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
Roumanie	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	..	UE-EFT MAH 2014
Royaume-Uni	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
Slovénie	UE-EFT MAH 2014	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
Suède	EFT 2017	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	PIAAC 2012
Suisse	EFT 2017	Indicateur 4.1	Indicateur 3.4	PISA 2015	UE-EFT MAH 2014
Turquie	IMO 2018: données pour 2016 (nés à l'étranger); estimations basées sur PISA 2003 & 2015 (nés dans le pays)	..	Indicateur 3.4
Pays partenaires/du G20					
Afrique du Sud	Indicateur 3.4
Arabie saoudite	Indicateur 3.4
Argentine	Indicateur 3.4
Brésil	Indicateur 3.4
Colombie	Indicateur 3.4
Costa Rica	Indicateur 3.4	PISA 2015	..
Indonésie	Indicateur 3.4
Russie	Indicateur 3.4	PISA 2015	..

Sources complémentaires pour le Graphique 1.5:

- Part de la population née à l'étranger : indicateur 2.1
- Immigrés récents : indicateur 2.8
- Individus diplômés du supérieur : indicateur 3.1
- Individus formés dans le pays d'accueil : indicateur 3.1
- Part des immigrés venus pour travailler et au titre de la libre circulation : indicateur 2.7
- Immigrés âgés : indicateur 2.3

Sources complémentaires pour le Tableau 1.2 :

- Taux d'emploi : indicateur 3.4
- Taux de déclassement : indicateur 3.10
- Taux de pauvreté : indicateur 4.2
- Taux de surpeuplement : indicateur 4.3
- État de santé : indicateur 4.5
- Taux d'acquisition de la nationalité : indicateur 5.1
- Résultats du PISA : indicateur 7.4
- Taux de jeunes NEET : indicateur 7.9